

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

COOPÉRATION ET FRANCOPHONIE

20, rue Monsieur - 75700 PARIS 07 SP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

300270

Très pignale' Attentat auvin
SATIF.

Paris, le 10 août 1998

M. Jean NEMO

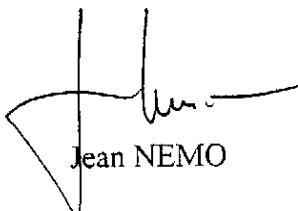
Monsieur le Député,

Je vous ai transmis par courrier du 7 août dernier trois fiches de réponses à vos questions du 22 juillet.

La fiche n° 3 indique que copie de la lettre de M. MARTRES y est annexée. A la suite d'une erreur de ma part, cette annexe manque. Je vous prie de trouver ci-jointe la dite annexe.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Député, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Bernard CAZENEUVE
rapporteur de la mission parlementaire
d'information sur le Rwanda
126, rue de l'Université
75007 - PARIS -
Copie :
M. BERNIERE (avec P.J.)



Jean NEMO

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ETRANGERES

CABINET DU MINISTRE

Le Conseiller technique

REPUBLIQUE FRANCAISE

Paris, le

14 AVR. 95 004673 CM

COPIE

BORDEREAU D'ENVOI

A LA DIRECTION DES FRANCAIS
A L'ETRANGER ET DES ETRANGERS
EN FRANCE
A l'attention de Mme BOUROLLEAU

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
A/S : RWANDA - Indemnités en faveur des veuves des membres de l'équipage disparus lors de l'attentat contre le Président Mabyarimana		
- Lettre de M. Georges MARTRES, ancien Ambassadeur de France au Rwanda, adressée au Ministre, en date du 9 avril 1995	1	Pour projet de réponse à la signature du Cabinet./. <i>ME</i>
Copie : M. Christian JOB - Cabinet du Ministre de la Coopération		Nathalie LOISEAU-DUCOULOMBIER

N.D.L

DFAE: Mme Baudouin
Pour moi et sa famille à la signature du Cabinet - + copie MINCOOP M. TSE
AFFAIRES ETRANGÈRES CABINET DU MINISTRE pour info

12. AVR 1995	Georges Martres
ARRIVÉE	Ancien Ambassadeur de France au Rwanda

Georges Martres

Ancien Ambassadeur de France au Rwanda

à Son Excellence Monsieur Alain Juppé,
Ministre des Affaires Étrangères,

COPIE

Monsieur le Ministre,

Le 6 Avril 1994, le Président de la République du Rwanda, le général Juvenal Habyarimana, disparaissait dans un attentat qui a également coûté la vie à l'équipage français de son avion. Les membres de cet équipage, — un pilote, un co-pilote et une mécanicienne —, n'étaient pas des mercenaires. Ils étaient recrutés par une société dont le contrat était financé par le Fonds d'Aide et de Coopération au titre de l'assistance française au Rwanda.

Notre politique dans ce pays avait eu, à l'origine de 1990

Trois objectifs :

— aider indirectement, aux plans strictement techniques et

financier, le gouvernement du Président Habyyarimana à faire face à l'agression extérieure armée dont il était victime de la part d'une minorité manifestant son représentation de l'opinion nationale,

- inciter en même temps ce gouvernement à s'ouvrir à l'opposition intérieure (en Avril 1994, la moitié de ce gouvernement, dont le Premier ministre, appartenait à l'opposition),
- favoriser une solution négociée avec l'opposition extérieure (cette solution s'était concrétisée, dans le courant de l'été 1993, par l'accord d'Arusha).

Notre politique ainsi définie avait nécessité un contact étroit de notre ambassade avec le Président Habyyarimana. À ce contact, l'équipage présidentiel a apporté une modeste mais constante et fidèle contribution en informant régulièrement l'ambassadeur et son attaché de dépêche sur ~~trois~~ les mouvements du Chef de l'Etat rwandais. Les trois hommes de cet équipage ont payé cruellement de leur vie l'idée d'

nos efforts et de ceux de la communauté internationale

pour éviter la catastrophe que nous pressentions depuis quatre ans.

C'est pourquoi je suis profondément touché d'apprendre
que leurs veuves n'ont même pas à ce jour aucune indemnité.

Il paraîtrait logique que cette indemnité incombe à l'assurance

versée par la société qui employait l'équipage. Mais si

tel n'était pas le cas, l'Etat français ne ferait de

désintérêt du sort des familles de ces trois hommes qui, en tout

état de cause, n'étaient pas relevant au service du Rwanda

mais à celui de la France.

J'appelle votre bienveillante attention sur ce cas

douloureux avec d'autant plus de confiance que des très puissants

candidats à la Présidence de la République Française, Monsieur

Jacques Chirac est le seul à avoir donné au journal Le Monde

une réponse satisfaisante sur le Rwanda en rappelant notamment

que « c'est à la demande de la France que le Conseil de

Sécurité a chargé le Secrétaire général des Nations unies d'une

enquête sur l'attentat qui a causé la mort des présidents
rwandais et burundais et déclenché les massacres".

"Je vous remercie, monsieur le ministre, des témoignages
de ma très haute considération.



Georges MARTRES

10, VILLA CROIX-RIVIERE

75015 PARIS